

© DG Trésor

## Lettre économique d'Egypte

N° 71 – Avril 2017

*Une nouvelle fois l'Egypte a été meurtrie par une série d'attentats qui ont touché la communauté Copte à Tanta, dans le Delta, et Alexandrie, ainsi qu'un checkpoint de police près du monastère Sainte-Catherine au Sud-Sinaï. Nos pensées vont vers les victimes.*

*Sur le plan économique, on constate un net ralentissement de la progression de l'inflation. Ainsi, si l'inflation en milieu urbain a atteint 30,9% en glissement annuel en mars, elle a connu en rythme mensuel sa plus faible croissance depuis la décision de laisser flotter la Livre égyptienne. Est-ce le signe que l'on s'approche du plateau d'inflation ? La stabilité du taux de change autour de 18,1 EGP/USD depuis fin février est à cet égard un bon indicateur : l'effet change semble avoir été absorbé. En ce mois d'avril, les signaux en provenance des entreprises sur la disponibilité des devises fortes sont encourageants. Les réserves de la Banque centrale continuent de croître, atteignant 28,5 Mds \$, tandis que les flux cumulés de dollars dans le système bancaire depuis le flottement de la devise locale seraient de 19 Mds \$. Le PLF 2017/18 qui va bientôt être discuté au parlement confirme l'effort de consolidation budgétaire engagé par le gouvernement dans des conditions difficiles, l'impact de la dépréciation de la Livre après son flottement ayant été nettement plus fort qu'anticipé. Néanmoins, l'objectif de réduction du déficit sous la barre des 10% est affiché, tout en maintenant l'effort en faveur des plus démunis.*

*La Lettre Economique d'Egypte innove. Nous introduisons une rubrique juridique mensuelle qui sera confiée alternativement à nos deux partenaires : Frédérique Léger, CCEF, du cabinet Dentons, et l'ambassadeur Karim Wissa du cabinet Thebes Consultancy, que je remercie. Ils nous tiendront informés de l'actualité juridique des affaires et décrypteront pour vous les enjeux des principales mesures. Leurs contributions mensuelles reflèteront les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité du Service Economique.*

**Jérôme Baconin**  
Conseiller économique

### Conjoncture économique

### La balance des paiements au premier semestre 2016/17

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr)

Le solde de la balance des paiements affiche **un surplus de 7 Mds \$ au premier semestre 2016/17**, contre un déficit de 3,4 Mds \$ au premier semestre 2015/16. Cette évolution s'explique par **une nette amélioration du compte de capital et financier**, alimenté notamment par les nombreux prêts contractés auprès d'institutions internationales et de bailleurs bilatéraux qui compense plus que largement **la légère détérioration du compte courant**.

En glissement annuel, le surplus du compte de capital et financier est en effet passé de 6,2 à 17,6 Mds \$ (+186%), ce qui s'explique notamment par :

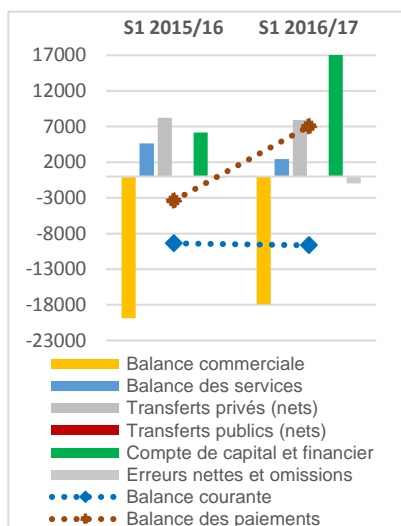
- **la hausse des IDE nets**, de 3,1 à 4,1 Mds \$, tirée essentiellement par la hausse des IDE entrants, de 6,1 à 7,4 Mds \$, notamment dans le secteur pétrolier (x14 à 1,8 Mds \$).

- **des entrées nettes d'investissements de portefeuille** à hauteur de 212,9 M \$, contre des sorties nettes de 1,6 Md \$ à la même période l'année précédente. Cette évolution est due



Lettre économique d'Égypte n°71 – Avril 2017 © DG Trésor

Evolution des principaux soldes de la balance des paiements (en M \$)



Source : Banque Centrale d'Égypte

au retour des investisseurs internationaux sur les marchés des actions (achats nets de 331,7 M \$ contre des ventes nettes de 120,7 M \$ au S1 2015/16) et des titres publics (achats nets de 686,7 M \$ contre des ventes nettes de 38,3 M \$ au S1 2016/17). Cet afflux compense le remboursement d'1 Md \$ d'obligations arrivées à maturité.

- la hausse des « autres investissements » de 4,7 à 13,1 Mds \$, principalement par le recours accru aux prêts à moyen et à long terme (+365% à 4,4 Mds \$) et par la hausse des engagements de la Banque Centrale vis-à-vis de l'extérieur (+442% à 8,1 Mds \$).

A l'inverse, le déficit courant se creuse légèrement, passant en glissement annuel de 9,4 à 9,6 Mds \$ (+3%). En effet :

- le surplus de la balance des services a continué de fondre, passant de 4,7 à 2,5 Mds \$, conséquence directe de la chute des revenus du tourisme, de 2,7 à 1,6 Mds \$. Le nombre de nuitées touristiques a diminué de moitié, passant de 38,3 à 19,2 M. On notera aussi une légère baisse des recettes dégagées par l'exploitation du Canal de Suez (-5% à 2,5 Mds \$).

- les transferts nets se sont faiblement réduits, de 8,3 à 8 Mds \$, sous l'effet de la baisse des transferts privés, de 8,2 à 7,2 Mds \$ (les envois de fonds des travailleurs émigrés égyptiens ont notamment diminué de 6% à 8 Mds \$). A l'inverse, on notera que les transferts officiels ont augmenté, passant de 32,2 à 72,2 M \$.

Néanmoins, le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 19,9 à 17,9 Mds \$. Cette évolution est essentiellement due à la hausse des exportations non-pétrolières (+25% à 7,5 Mds \$).

Enfin, on notera que la libéralisation du régime de change semble avoir eu des effets positifs sur les comptes extérieurs dès le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016/17. Durant ce trimestre-ci, on observe en effet une réduction du déficit courant (-13,1% en g.a) expliquée par la baisse du déficit commercial (-7,1% en g.a), par un léger redressement de la situation du secteur touristique (+ 8,9% en g.t) et par une forte croissance des transferts des expatriés (+35,6% en g.a). La période se caractérise également par l'accélération de la hausse des IDE entrants (+25% en g.a) et le retour des investisseurs de portefeuille.

Politiques économiques

L'IFPRI fait un premier bilan des subventions alimentaires

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr)



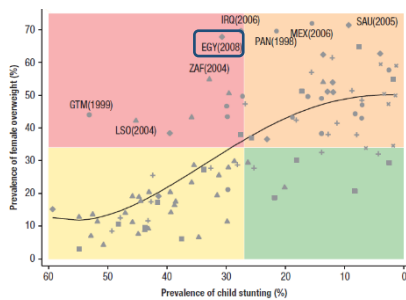
[Site de l'IFPRI - Égypte](#) (en anglais)

[Télécharger l'étude](#) (en anglais)

L'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI – dépendant de la Banque Mondiale) a récemment publié une étude relative aux subventions alimentaires en Égypte. Cette étude porte essentiellement sur le système initial de subventions, avant sa réforme de 2014. Il comprenait alors un programme de pain subventionné (le prix du pain dit « baladi » était fixé à 0,05 LE par miche dans plus de 20 000 boulangeries) ainsi qu'un programme de rationnement (les détenteurs de cartes d'approvisionnement avaient le droit à un quota mensuel de sucre, de riz, d'huile de cuisson et de thé noir à prix réduits). Ce système initial a été profondément transformé à partir de mai 2014. Les quotas ont été remplacés par un système de bons d'approvisionnement permettant aux bénéficiaires de choisir librement les produits et les quantités de biens à acheter dans la limite d'un montant monétaire mensuel. Le panier de biens subventionnés a été considérablement élargi et l'accès au pain subventionné a été restreint aux détenteurs de bons d'approvisionnement, pour une quantité limitée à cinq miches par jour et par personne.



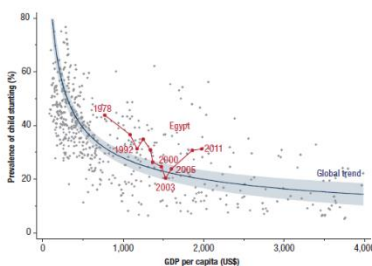
**Relation entre la prévalence du surpoids maternel et celle du retard de croissance infantile**



NB : estimations de l'IFPRI à partir des données de la Banque Mondiale (2014) sur 101 pays. Le graphique est divisé en 4 cadrans en fonction du degré de sévérité du double-fléau de la malnutrition : de faible (en vert) à fort (en rouge).

Les régions sont l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest (+); le Monde Arabe (♦); l'Afrique Sub-Saharienne (▲); l'Amérique Latine (●); l'Asie de l'Est et le Pacifique (■); l'Asie de l'Ouest, du Sud et l'Europe de l'Est (★).

**Relation entre le revenu national et la prévalence de la sous-alimentation**



NB : estimations de l'IFPRI basées sur les données de la Banque Mondiale (2014) et du CAPMAS. Le PIB/ tête est mesuré en prix constants, l'échantillon sur le graphique comprend 141 pays dont la prévalence de la sous-alimentation infantile est supérieure ou égale à 5%.

Sources : IFPRI

L'étude montre que l'Égypte doit faire face à deux défis nutritionnels particulièrement prononcés. Le premier est celui du « double-fléau » de la malnutrition qui se caractérise par la présence simultanée d'une sous-alimentation chronique (≈31% des enfants de moins de 5 ans seraient rachitiques) et d'une suralimentation due à une consommation excessive de calories (≈29% des enfants et 73% des femmes souffriraient de surpoids). Le second est celui d'un découplage entre la croissance et la nutrition dans la mesure où les forts taux de croissance en Égypte n'ont pas été accompagnés par une baisse de la sous-alimentation infantile chronique, contrairement à ce que l'on observe habituellement (la tendance serait même plutôt inverse à partir de 2003).

Selon le rapport, le système de subventions alimentaires a non seulement été incapable de réduire la prévalence de la sous-alimentation mais aurait de plus soutenu voire aggravé les deux défis nutritionnels de l'Égypte. Une étude économétrique basée sur les données de « l'enquête sur les revenus, dépenses et consommation des ménages 2010-11 », montre que cet impact s'est exercé à travers deux canaux. Le premier est un effet-revenu : en réduisant fortement le coût des aliments riches en calories (et avec des quotas supérieurs aux recommandations nutritionnelles), le système de subventions a rendu un régime alimentaire peu diversifié et hypercalorique plus abordable qu'un régime alimentaire équilibré. Le second est un effet de substitution : alors que les prix des biens alimentaires ont augmenté à un rythme rapide, la baisse des revenus réels engendrée a incité les ménages à modifier leurs habitudes alimentaires pour adopter un régime plus riche en calories et plus faible en micronutriments, les prix des aliments hypercaloriques étant fixes. Ce phénomène a également accru le risque de carence en micronutriments et, in fine, la prévalence du retard de croissance chez les enfants.

Plus précisément, les auteurs montrent que les effets nutritionnels néfastes du programme de rationnement sont plus prononcés que ceux du programme de subvention au pain et à la farine, notamment dans les zones urbaines. Dans ces zones, la probabilité de surcharge pondérale chez les femmes et les enfants augmente avec le niveau de subvention dont les ménages bénéficient via la carte de rationnement.

Enfin, les chercheurs mettent en évidence deux autres aspects négatifs des subventions alimentaires. Le premier est la forte inefficacité de son ciblage : 70 M de personnes (80% de la population) bénéficieraient des subventions, soit 20 à 30 M de personnes de trop. A contrario, 9,8% des ménages pauvres n'auraient pas accès au pain et à la farine subventionnée et 20,4% d'entre eux ne posséderaient pas de cartes de rationnement. De surcroît, 65,8% des ménages non pauvres disposeraient de cartes de rationnement. Ainsi, les subventions alimentaires ont principalement profité aux ménages « riches ». Le second est un effet négatif indirect, dans la mesure où les subventions alimentaires grèvent lourdement le budget alors que ces ressources pourraient être dépensées de manière plus bénéfique.

L'étude recommande une réforme en profondeur du système (élimination progressive des subventions sur les aliments hypercaloriques, promotion d'une alimentation plus équilibrée). La réforme de 2014 répondrait partiellement aux recommandations mais ne serait pas suffisante pour éliminer ou inverser les effets négatifs de ces subventions. Parmi les pistes d'amélioration, on notera la mise en place de programmes d'éducation nutritionnelle ou encore la transition vers un programme de transfert monétaire, à l'instar de ce qui a été fait au Mexique en 2002.

## Relations bilatérales

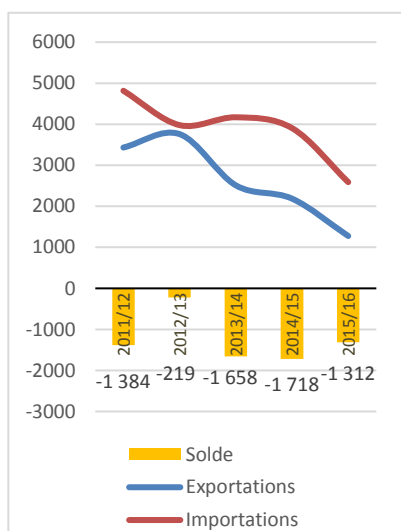
## Visite du président Sissi aux Etats-Unis

Laurent Boulan

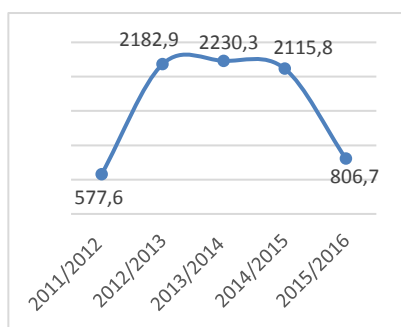
[laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr)



Le commerce bilatéral (en M \$); point de vue de l’Egypte



Les IDE entrants en provenance des Etats-Unis (en M \$)



Sources : Banque Centrale d’Egypte

Le président Sissi s’est rendu en visite officielle à Washington du 1<sup>er</sup> au 6 avril. Il s’agissait de **la première visite d’un président égyptien à la Maison Blanche depuis près d’une décennie**. Il était accompagné de la ministre de l’Investissement & de la Coopération internationale, et de ceux des Finances, du Commerce & de l’Industrie et des Affaires Etrangères.

A cette occasion, il a rencontré son homologue Donald Trump, le vice-président Mike Pence, des membres du Congrès, plusieurs membres du gouvernement, **les présidents de la Chambre de Commerce américaine et du Conseil d’Affaires égypto-américain, les représentants de grandes entreprises américaines** (General Electric, Lockheed Martin, Boeing...) ainsi que des représentants des citoyens égyptiens vivant aux Etats-Unis. Il s’est également entretenu avec le président de l’Assemblée Générale des Nations Unies ainsi qu’avec le président de la Banque Mondiale.

Les discussions bilatérales ont principalement porté sur la lutte contre le terrorisme, les questions régionales et **la coopération dans les domaines militaire et économique**. Le président Sissi a exposé les principales mesures de son programme de réformes, notamment celles visant à améliorer l’environnement des affaires. Il a **affirmé sa volonté d’accroître les IDE américains en Egypte**.

**Malgré des relations économiques en déclin, les Etats-Unis demeurent un des principaux partenaires de l’Egypte**. D’après la Banque Centrale d’Egypte (BCE), **les Etats-Unis sont le 5<sup>ème</sup> partenaire commercial de l’Egypte en 2015/16** (3,9 Mds \$ d’échanges bilatéraux), son 6<sup>ème</sup> fournisseur (2,6 Mds \$ d’importations en provenance des USA) et son 3<sup>ème</sup> client (1,3 Md \$ d’exportations vers les USA). **Le volume des échanges bilatéraux a cependant été divisé par 2,5 en 5 ans**, les Etats-Unis étant de loin le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de l’Egypte en 2010/11. **Le poids commercial de l’Egypte pour les Etats-Unis est faible, l’Egypte ne faisant pas partie de ses 30 premiers partenaires commerciaux** avec des échanges bilatéraux qui se seraient élevés à 5 Mds \$ en 2016 d’après le U.S Census Bureau. On notera enfin que l’Egypte est bénéficiaire du système des préférences généralisé qui permet l’exemption de droits de douane sur plus de 5000 produits à l’entrée du territoire américain. Néanmoins, les produits concernés composent moins de 5% des exportations égyptiennes vers les Etats-Unis, ces dernières étant principalement concentrées sur les produits du textile et de l’habillement ainsi que sur les produits pétroliers (x177 entre 2014 et 2016).

Compris entre 2 et 2,2 Mds \$ entre 2012/13 et 2014/15, les flux d’IDE américains vers l’Egypte ont chuté à 807 M \$ en 2015/16 d’après la BCE (-62% en g.a). Malgré cette baisse, **les USA sont le 3<sup>ème</sup> investisseur en Egypte en 2015/16**, derrière le Royaume-Uni et les EAU. D’après l’U.S Department of Commerce, **l’Egypte était en 2015 le 1<sup>er</sup> récipiendaire des flux d’IDE américains en Afrique et le 2<sup>e</sup> au Moyen-Orient**, derrière les EAU. Le stock d’IDE américains s’élèverait à 21,3 Mds \$ en 2015 (1/3 des IDE totaux en Afrique). **Ces IDE sont fortement concentrés dans le secteur pétrolier** avec les firmes Apache (plus gros investisseur en Egypte avec un stock de 16 Mds \$), ExxonMobil, Hess, Halliburton, IPR TransOil et Merlon International. **Le stock des IDE non-pétroliers est néanmoins de 2,3 Mds \$ fin février 2016 pour un total de 1190 entreprises**, présentes dans les secteurs manufacturier (Coca-Cola, GE,



Lettre économique d'Égypte n°71 – Avril 2017 © DG Trésor

GM, Procter&Gamble), des services financiers (AIG, American Express, Visa), des TIC (HP, IBM, Microsoft) ou des franchises alimentaires (Burger King, Mc Donald's, Pizza Hut).

D'un point de vue financier, on notera que **les Etats-Unis sont le 3<sup>ème</sup> bailleur bilatéral de l'Égypte fin 2015/16**, détenant 4% de sa dette externe (1,8 Md \$). Si l'Égypte ne détient pas une part substantielle de la dette américaine, **les investissements de portefeuille des résidents égyptiens se sont néanmoins dirigés vers les bons du Trésor américains**, avec un stock qui atteint 253,3 M \$ fin 2015/16.

Enfin, on retiendra que **les Etats-Unis octroient chaque année environ 1,5 Md \$ d'aide à l'Égypte**, dont 1,3 Md \$ dans le domaine militaire. Si le montant de l'aide militaire est resté stable, **celle dédiée au développement a fortement chuté**, passant de 531 M \$ en 2005 à 250 M \$ en 2010 puis 150 M \$ en 2015. Elle se concentre principalement dans les secteurs de l'éducation (octroi de bourses pour des programmes d'études aux Etats-Unis), de la santé, de la démocratie, de la gouvernance ainsi que dans le développement des start-ups et des TPE/PME via le fonds d'investissement *Egyptian American Enterprise Fund*.

## Actualité juridique

en partenariat avec les cabinets Dentons et Thebes Consultancy

*Les avis formulés dans cette rubrique reflètent les opinions de leurs auteurs et n'engagent aucunement le Service Economique.*

## Le réveil de l'Autorité Égyptienne de la Concurrence

Frederique Léger (CCEF)

[frederique.leger@dentons.com](mailto:frederique.leger@dentons.com)

Maha Abaza

[maha.abaza@dentons.com](mailto:maha.abaza@dentons.com)

**大成 DENTONS**

in association with Afifi Law office

<http://www.dentons.com/en/global-presence/africa/egypt/cairo.aspx>

Longtemps considérée comme un acteur secondaire du monde des affaires égyptien, **l'Autorité Égyptienne de la Concurrence (ECA), a, au cours de ces deux dernières années, démontré sa volonté et sa capacité à jouer pleinement son rôle de contrôleur du bon fonctionnement concurrentiel des marchés**, et plus récemment encore son nouveau niveau de sophistication.

Le 7 mars dernier, **l'ECA a rendu sa première décision en matière de trucage des offres (*bid rigging*)** concernant sept entreprises de fourniture de matériel médical, accusées d'avoir violé l'article 6(c) du droit de la concurrence<sup>1</sup>. **L'ECA a été en mesure d'établir que ces entreprises se sont entendues** pour présenter des offres identiques afin de forcer les hôpitaux à diviser l'offre entre elles, entraînant une augmentation des prix au détriment des patients eux-mêmes.

Deux points sont à souligner en relation avec cette décision :

- D'une part que **les informations obtenues par l'ECA pour établir la violation l'ont été par le biais de descentes impromptues de ses représentants (*dawn raids*)**. Ces derniers sont autorisés à entrer dans les locaux des entreprises sans mandat afin de revoir et consulter tous documents, ordinateurs, ou registres et d'en prendre copies ;

- Et d'autre part que **l'ECA a développé et amélioré ses techniques et procédures d'investigation** et est aujourd'hui en mesure de mettre à jour des accords anti-concurrentiels sophistiqués, se rapprochant de ce fait des standards de ses homologues européens.

<sup>1</sup> Article 6(c) de la Loi de La Concurrence (Loi No. 3 de 2005, substantiellement amendée en 2014) prohibe les ententes ayant pour but de coordonner la participation ou la non-participation aux appels d'offre.



Lettre économique d'Égypte n°71 – Avril 2017 © DG Trésor

Cette évolution souligne **la nécessité pour les entreprises opérant sur le marché égyptien de considérer avec attention les dispositions du droit de la concurrence** et de préparer leurs cadres aux nouvelles pratiques mises en œuvre par l'ECA, afin d'anticiper et de circonscrire les risques associés à ces dernières.

## Brèves et indicateurs

## Brèves économiques

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr)

- *Le Purchasing Managers' Index* est passé de 44,4 au mois de mars 2016 à 45,9 au mois de mars 2017. Ce score marque **un 18<sup>ème</sup> mois consécutif de dégradation de l'activité dans le secteur privé hors-hydrocarbures**.

- **Le FMI a ramené de 4% à 3,5% sa prévision de croissance pour l'année fiscale 2016/17** et de 4,8% à 4,5% celle pour l'année fiscale 2017/18. Elle a également rehaussé ses prévisions d'inflation de 18,2% à 22% pour l'année fiscale 2016/17 et de 13,1% à 16,9% celles pour l'année fiscale 2017/18. Quant au taux de chômage, les projections ont été relevées de 12,3% à 12,6% pour l'année fiscale 2016/17 et de 11,3% à 11,8% pour l'année fiscale 2017/18.

- **La Banque Mondiale a ramené de 4% à 3,9% sa prévision de croissance pour l'année fiscale 2016/17** et a relevé de 4,2% à 4,6% celle pour l'année fiscale 2017/18. Elle a également relevé ses prévisions de déficit public de 10% à 10,5% du PIB pour l'année fiscale 2016/17 et de 8,9% à 9,2% du PIB pour l'année fiscale 2017/18. Quant aux prévisions d'inflation, elles ont été rehaussées de 17% à 20,1% pour l'année fiscale 2016/17 et de 13% à 14,2% pour l'année fiscale 2017/18.

- **Le gouvernement a adopté le projet de budget pour l'année fiscale 2017/18**. Il cible un déficit public à 9,1% du PIB, contre 10,5-10,7% du PIB prévu cette année. Il table sur une croissance de 4,6%, un taux d'inflation annuel moyen de 15,2%, un taux de change de 16 EGP/USD et un prix moyen du baril de pétrole (Brent) de 55 USD.

- D'après les données publiées par la Banque Centrale, le montant de la dette extérieure est passé de 47,79 Mds \$, soit **13,6% du PIB à la fin de l'année 2015** à 67,32 Mds \$ à la fin de l'année 2016, soit **37,6% du PIB prévisionnel de l'année fiscale 2016/2017**. Quant à la dette domestique, elle serait passée de 2 368 Mds LE, soit **87,4% du PIB**, à 3 053 Mds LE, soit **94,1% du PIB**, dans le même temps.


**Brèves et indicateurs**
**Indicateurs**

Indicateurs trimestriels		Oct-Dec 2015	Jan-Mars 2016	Avril-Juin 2016	Juil-Sept 2016	Oct-Dec 2016
<b>Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché</b>		4,0	3,7	4,5	3,4	3,8
<b>Comptes externes en Mds USD</b>	<b>Solde commercial</b>	-9,6	-9,9	-8,3	-8,7	-9,2
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,2	-0,6	-0,8	-1	-1,1
	<b>Balance des services</b>	0,5	0,2	0,2	1,4	1
	<i>Revenus du tourisme</i>	1	0,6	0,5	0,8	0,8
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,3	1,2	1,2	1,3	1,2
	Transferts privés (nets)	4	4,1	4,4	3,4	4,6
	<b>Compte courant</b>	-5	-5,5	-4,2	-5	-4,7
	<b>Compte de capital et financier</b>	4,2	8,2	5,9	7,1	10,5
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,7	2,8	1	1,9	2,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-0,2	0,08	0,2	-0,8	1,1
	<b>Balance des paiements</b>	0,3	-0,2	0,8	-1,9	-5,1
Indicateurs mensuels 2016 - 2017		Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars
<b>Inflation (y/y) en %</b>	IPC urbain	19,04	23,3	28,1	30,2	30,9
	Inflation sous-jacente	20,7	25,9	30,9	33,1	32,3
<b>Taux d'intérêts (corridor BCE) en %</b>	Taux de rémunération des dépôts	14,75	14,75	14,75	14,75	14,75
	Taux de refinancement	15,75	15,75	15,75	15,75	15,75
<b>Taux de change moyenne mensuelle</b>	LE pour 1EUR	17,15	19,44	19,79	18,18	18,84
	LE pour 1USD	15,91	18,44	18,62	17,06	17,62
<b>Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois</b>		23,06	24,26	26,36	26,54	28,53

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à [jerome.baconin@dgtrésor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtrésor.gouv.fr)).

**Clause de non-responsabilité**

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Laurent Boulan, Frédérique Léger, Maha Abaza

Revue par : Guilhem Roger, Jérôme Baconin

Version du 19/04/2017